



Coronavirus: gestes barrières, distanciation, flux... les directeurs d'école en première ligne du déconfinement

Ils attendent un « protocole sanitaire » clair pour le retour en classe à partir du 11 mai. Le premier ministre Edouard Philippe doit annoncer mardi le plan de déconfinement du gouvernement. Anabel Roy a fait le calcul : lorsque le premier ministre Edouard Philippe aura donné les grands axes du plan de déconfinement, le 28 avril devant les députés, il restera très exactement six « jours ouvrés » pour préciser le sort des écoles, avant la « prérentrée » du 11 mai. Pour cette directrice d'une école rurale de trois classes en Haute-Vienne (et secrétaire départementale du SE-UNSA), le moins que l'on puisse dire est que « le temps presse »

Combien d'enfants devront être accueillis la semaine du 11 mai ? Comment assurer le respect des gestes barrières, la distanciation sociale, le nettoyage régulier des locaux ? « Six jours ouvrés, et on ne sait toujours rien », conclut l'enseignante.

Le 21 avril, le ministre Jean-Michel Blanquer avait annoncé qu'il souhaitait échelonner le retour en classe sur trois semaines, en commençant par les niveaux grande section, CP et CM2. Selon ce scénario, les écoles primaires seraient donc les premières à rouvrir leurs portes. Mais pour les directeurs, la tension est montée d'un cran, samedi 25 avril, lorsque le comité scientifique Covid-19 a mis en ligne une série de recommandations – dont le ministre a immédiatement indiqué qu'elles serviraient de « base » au protocole de « déconfinement scolaire ». Or sur le terrain, l'application de ces mesures semble « très compliquée », voire « impossible ».

Le conseil scientifique demande ainsi le respect d'une « distance minimale » d'au moins un mètre de chaque côté des tables, pour « éviter les contacts directs » entre les élèves. Une préconisation qui vire au casse-tête dans de nombreuses écoles : « Avec un mètre de part et d'autre de chaque bureau, on ne peut prendre qu'un petit tiers des élèves, au maximum », calcule François (le prénom a été modifié), directeur d'une école REP + de quinze classes dans le centre-ville de Marseille.

« Classes et cours de récréation exigües »

L'idée, un temps avancée par M. Blanquer, qu'il serait plus facile d'accueillir des « petits groupes » dans l'éducation prioritaire – où les classes de CP et certaines grandes sections sont déjà dédoublées – ne tient pas dans son établissement, où, faute de place, « ces niveaux sont en fait des classes de vingt-six élèves avec deux maîtres ». Même constat à Paris, « où les classes et les cours de récréation sont exigües », rappelle Sarah (le prénom a été modifié), directrice d'école dans le 20^e arrondissement.

En revanche, le conseil scientifique tombe d'accord avec les enseignants, se console François, sur le fait que « faire porter un masque est impossible avec certains enfants, quel que soit leur âge, jusqu'au CM2 ». Le port du masque est demandé pour les enseignants, et à partir de la 6^e pour les élèves. Reste à « voir la couleur » des masques de protection à destination des personnels – que l'éducation nationale s'engage à fournir, assure-t-on rue de Grenelle.

Réguler les flux d'élèves, éviter les regroupements devant l'école et en récréation, s'assurer que les enfants se lavent régulièrement les mains... Les enseignants craignent de consacrer de précieuses heures au respect des règles, au détriment des apprentissages scolaires.

« Éviter que les élèves se croisent, cela implique d'organiser l'accueil sur une heure trente chaque matin, et d'avoir des récréations toute la journée », détaille Sarah, qui s'inquiète aussi du passage obligatoire par la case toilettes. « Dans mon école, il y a deux lavabos d'un mètre de long chacun, un pour les filles et un pour les garçons », explique-t-elle. On devra passer aux toilettes, plusieurs fois par jour, avec chaque groupe d'enfant, en les mettant en file indienne pour vérifier qu'ils se lavent tous les mains. »

« Certains enfants seront mieux chez eux »

Le jeu en vaut-il la chandelle ? Là encore, les ponts du printemps s'invitent dans les calculs : en comptant l'Ascension et la Pentecôte, si les enfants viennent « un jour sur deux » pour permettre la distanciation sociale – comme le propose à titre d'exemple le conseil scientifique – il restera une quinzaine de journées d'école avant les grandes vacances. « On essaie de décourager les parents de remettre les enfants à l'école », indique ainsi Alice (le prénom a été modifié), qui dirige une école rurale de cinq classes, de la petite section au CM2, en Seine-Maritime.

En outre, le quotidien pourrait ne pas être très amusant, en particulier pour les maternelles : « Le coin voitures, le coin poupée, le coin dinette, tout cela va être rangé : il faudrait tout désinfecter à chaque fois qu'un enfant y touche, ce qui est impossible. » Les principaux jeux de récréation sont également proscrits, car ils invitent les enfants à se toucher. Quant à la cantine, le conseil scientifique suggère de la remplacer par un déjeuner dans la salle de classe, chacun à sa table. « Cela veut dire que les petits vont venir avec leurs gamelles ?, s'interroge Alice. Certains enfants seront mieux chez eux. »

Les familles seraient d'ailleurs plutôt d'accord avec cette idée. D'après plusieurs directeurs – qui commencent à évaluer leurs effectifs pour préparer la « rentrée » – une grosse moitié des parents ne souhaitent pas renvoyer leurs enfants en classe. Un chiffre corroboré par le sondage Odoxa-Dentsu Consulting pour France Info et Le Figaro du 23 avril, où 64 % des personnes interrogées envisageaient de ne pas renvoyer au moins un de leurs enfants à l'école.

Pour les autres, les enfants « en difficulté », et ceux dont les parents n'ont pas le choix, les directeurs se disent « prêts » à reprendre la classe, partageant la priorité ministérielle de « rattraper » les élèves les plus à risque.

« Sortir du flou »

Mais ils réclament une clarification urgente du « protocole sanitaire » à suivre. Ces règles « claires, écrites, et nationales », selon le mot de Francette Popineau, secrétaire générale du SNUipp, permettront-elles de mieux « se projeter » ? De « sortir du flou », au moins, et d'organiser la reprise en constituant des groupes et des plannings. Même s'il y a fort à parier qu'un protocole – suspendu pour l'instant aux annonces du premier ministre – ne lèvera pas toutes les inquiétudes.

Les directeurs s'interrogent en effet sur les appels à la « souplesse locale » défendue par Jean-Michel Blanquer. « On va nous demander de prendre des décisions seuls, en nous disant de faire au mieux sur le respect des consignes », s'inquiète Karim Bacha, directeur d'école à l'Ile-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Le ministère de l'éducation nationale assure qu'aucune décision d'ordre sanitaire ne pèsera sur les directeurs, et que les réouvertures d'écoles resteront conditionnées au « respect du protocole ». Ce dernier est « en cours d'écriture », assure l'entourage de Jean-Michel Blanquer, et devrait être diffusé « le plus rapidement possible » après l'annonce du plan de déconfinement.

Retrouvez tous nos articles sur le coronavirus dans notre rubrique

Sur l'épidémie

Sur le confinement et ses conséquences

Violaine Morin